



N°005/LCOC/JUIN 2026 – SEMAINE NATIONALE OHADA 2026 (SNO9)



Thématique Générale :

***Liberté D'entreprendre Et
Exigences De Conformité
En Droit OHADA :***

*Quels équilibres pour un
environnement des affaires
sécurisées et attractives ?*



SOMMAIRE

- I- Editorial par Me Sara O. N. BITANGA
- II- Présentation de la SNO
 - JOUR 01 ----- 05
 - Cérémonie d'Ouverture
 - Lancement du CNIO
 - JOUR 02 ----- 11
 - Conférence thématique
 - Demi-finales du CNIO
 - JOUR 03 ----- 14
 - Table ronde
 - Finale du CNIO
 - Remise des prix et distinctions
- III- Pause du juriste ----- 19
- IV- Photothèque ----- 20
- V- Remerciements ----- 22



La neuvième édition de la Semaine Nationale OHADA (SNO 9), organisée à l'Université de Douala autour du thème « Liberté d'entreprendre et exigences de conformité en droit OHADA : quels équilibres pour un environnement des affaires sécurisé et attractif ? », aura démontré, une fois de plus, toute la vitalité intellectuelle de la jeunesse camerounaise.

Par la qualité des débats scientifiques, la pertinence des analyses développées lors des conférences et tables rondes, ainsi que l'excellence révélée à travers le Concours National des Indomptables de l'OHADA (CNIO), cette édition a confirmé que le Cameroun dispose d'un vivier remarquable de talents capables de porter les ambitions du droit OHADA au plus haut niveau.

Une mention particulière au Comité scientifique, dont la qualité des orientations intellectuelles et l'exigence académique ont contribué à faire de cette édition un véritable espace de réflexion doctrinale et pratique sur les mutations du droit des affaires dans l'espace OHADA.

L'excellence observée tout au long des différentes articulations du Concours National des Indomptables de l'OHADA (CNIO) mérite également d'être soulignée avec acuité. Les étudiants participants venus des régions du Centre, du Nord et du Littoral, ont offert une démonstration remarquable de maîtrise de la science juridique, de rigueur intellectuelle et de talent oratoire.

Mais derrière ce succès se dessine une réalité préoccupante, qu'il serait dangereux d'ignorer. La SNO ne doit pas être perçue comme un simple rendez-vous académique annuel. Elle constitue aujourd'hui l'un des rares espaces nationaux de formation pratique, de vulgarisation juridique et de professionnalisation des étudiants en droit des affaires. À ce titre, elle révèle autant les promesses de notre système de formation juridique que ses insuffisances structurelles.

Les réflexions menées au cours de cette édition ont mis en évidence une exigence devenue incontournable : Dans un environnement économique où la conformité, la gouvernance, la transparence et la sécurité juridique conditionnent désormais l'attractivité des investissements.

La maîtrise du droit OHADA n'est donc plus une compétence accessoire. Elle est devenue une nécessité stratégique pour les entreprises, les administrations, les juridictions et les futurs professionnels du droit. Pourtant, force est de constater que cette réalité peine encore à se traduire dans les politiques publiques de formation, de recherche et d'accompagnement des initiatives estudiantines.

Comment ne pas s'interroger sur la faible représentation de certaines universités et institutions à un événement dont l'objet touche directement à l'avenir du droit des affaires et à la compétitivité économique de notre pays ?

Comment ne pas s'étonner que des étudiants capables de rivaliser d'excellence dans des compétitions nationales et internationales continuent d'évoluer avec des ressources limitées, des opportunités de formation pratique insuffisantes et un accompagnement institutionnel souvent sporadique ? Comment enfin, ne pas reconnaître que des organisations étudiantes comme l'association Les Clubs OHADA du Cameroun (LCOC) assument, avec des moyens modestes, une mission qui participe pourtant directement au rayonnement du droit des affaires dans notre pays et à la promotion de l'intégration africaine ?

Un soutien plus structuré à la Semaine Nationale OHADA et aux activités de l'association Les Clubs OHADA du Cameroun (LCOC) apparaît aujourd'hui comme un investissement stratégique plutôt qu'une simple action de mécénat, car le développement d'un environnement des affaires sécurisé et attractif ne dépend pas uniquement de la qualité des textes de lois, mais repose également sur l'existence d'une communauté juridique formée, compétente et engagée.

Il apparaît également nécessaire d'interpeler les étudiants en droit eux-mêmes. À l'heure où les économies africaines connaissent des mutations profondes et où les exigences de conformité occupent une place croissante dans la gouvernance des organisations, l'appropriation du droit OHADA représente un levier majeur d'employabilité, de compétitivité et d'excellence professionnelle. Il leur appartient de saisir pleinement les opportunités offertes par LCOC, les concours de plaidoirie, les séminaires et les programmes de renforcement des capacités afin de développer les compétences pratiques désormais attendues sur le marché du travail.

En définitive, cette 9^e édition de la SNO marque le point de départ de nouvelles ambitions, de nouveaux engagements et de nouvelles conquêtes pour le rayonnement du droit OHADA au Cameroun et en Afrique. Puisse cette dynamique se renforcer davantage, susciter de nouvelles vocations et inspirer un engagement accru de l'ensemble des universités, des institutions, des professionnels du droit et des acteurs économiques.

Me Sara Orélie NGO BITANGA, Epse NTEPPE

Avocate au Barreau du Cameroun,
Associée Gérante,
Cabinet BITANGA & PARTNERS



PRESENTATION DE LA SEMAINE NATIONALE OHADA



La **Semaine Nationale OHADA (SNO)** s'impose, au fil des éditions, comme un événement d'envergure nationale dédié à la promotion, à la vulgarisation et à l'appropriation du droit des affaires OHADA au Cameroun. Initiée et organisée par l'Association *Les Clubs OHADA du Cameroun (LCOC)*, elle constitue un cadre privilégié de rencontre entre les différents acteurs de la vie juridique et économique, réunissant enseignants-chercheurs, praticiens du droit, professionnels du monde des affaires, étudiants ainsi que des institutions publiques et privées issus des dix régions du pays. Son ambition centrale est de favoriser une meilleure compréhension et une application effective des normes OHADA, dans une démarche visant à rapprocher le droit de ses usagers et à renforcer la culture juridique communautaire.

À travers cette initiative, la SNO contribue à la réalisation des objectifs fondamentaux assignés à l'OHADA, notamment l'uniformisation des règles juridiques applicables aux activités économiques, la promotion d'une justice efficace et diligente, ainsi que le développement des modes alternatifs de règlement des différends. Elle se présente ainsi comme une plateforme d'échanges intellectuels et scientifiques, mais également comme un espace de partage d'expériences, au croisement de la théorie et de la pratique du droit des affaires.

Par sa vocation, la Semaine Nationale OHADA participe activement à la consolidation d'un environnement juridique harmonisé et sécurisé, condition essentielle au développement économique et à l'attractivité des investissements dans l'espace OHADA. Elle vise à sensibiliser les acteurs économiques à l'importance du droit des affaires harmonisé, à promouvoir les principes de sécurité juridique et de prévisibilité, à renforcer les capacités des professionnels et des entreprises, et à favoriser les échanges entre les secteurs public et privé. En réunissant ces différentes catégories d'acteurs, elle contribue à l'émergence d'un écosystème juridique dynamique, propice à la construction d'un droit des affaires africain plus cohérent et plus efficace.

Au cœur de cette dynamique, le **Concours National des Indomptables de l'OHADA (CNIO)** constitue l'une des articulations majeures de la SNO. Il met en compétition des délégations d'étudiants représentant chacune une université ou un institut du territoire national, sélectionnées au sein des Clubs OHADA affiliés. Pris en charge tout au long de la durée de l'événement, ces candidats participent à une série d'épreuves à la fois écrites et orales, destinées à éprouver leur maîtrise des Actes Uniformes, leur compréhension des enjeux d'intégration juridique et leur capacité d'analyse.

Les épreuves incluent notamment des questionnaires de connaissances, des exercices d'analyse juridique, mais également des **plaidoiries**, au cours desquelles les participants sont appelés à défendre leurs positions comme dans le cadre d'instances juridictionnelles. À travers cette mise en situation, le CNIO constitue un véritable **outil de formation pratique**, permettant aux étudiants de développer leurs compétences rédactionnelles, argumentatives et oratoires, dans des conditions proches de la pratique du contentieux.

Au-delà de sa dimension compétitive, le CNIO s'affirme comme un **vivier d'excellence**, favorisant l'émergence de talents et offrant une ouverture à l'international, les meilleurs candidats étant appelés à représenter le Cameroun au Concours International Génies en Herbe OHADA, compétition annuelle des pays-membres de l'OHADA.

C'est dans cette continuité que s'est inscrite la 9^{ème} édition de la **Semaine Nationale OHADA 2026 (SNO 9)**, organisée à l'Université de Douala autour du thème : « **Liberté d'entreprendre et exigences de conformité en droit OHADA : quels équilibres pour un environnement des affaires sécurisé et attractif ?** ». Ce thème a été retenu pour mettre en lumière les mutations contemporaines du droit des affaires, caractérisées par la nécessité de concilier la liberté d'initiatives économiques, moteurs de croissance et d'innovation, et les impératifs de conformité, garants de la régulation, de la transparence et de la sécurité juridique.

Dans un contexte marqué par la transformation des économies africaines et la recherche d'une plus grande attractivité, la question de cet équilibre apparaît déterminante. Elle conditionne la capacité des systèmes juridiques à offrir un environnement des affaires à la fois dynamique, sécurisé et crédible, favorable à l'investissement et au développement durable des entreprises. Fidèle à son approche intégrée, la SNO 9 s'est articulée autour de conférences, de tables rondes et d'activités académiques de haut niveau, permettant d'assurer un équilibre efficace entre réflexion doctrinale et mise en pratique.

Ainsi, au-delà de sa dimension événementielle, la Semaine Nationale OHADA s'affirme comme un véritable levier de formation et de transformation, contribuant à l'émergence d'une jeunesse juridique outillée, consciente des enjeux contemporains du droit des affaires et appelée à jouer un rôle déterminant dans la consolidation d'un environnement économique africain plus structuré, plus transparent et plus attractif.





La **Semaine Nationale OHADA 2026 (SNO 9)** s'est ouverte dans le cadre académique de l'Université de Douala, à travers une cérémonie officielle marquant le lancement des activités de cette neuvième édition.

Cette séquence inaugurale a réuni un ensemble d'acteurs du monde juridique et institutionnel, aux côtés des délégations d'étudiants issus de plusieurs universités et instituts du territoire national.

Les interventions prononcées à cette occasion ont permis de rappeler le rôle fondamental du droit OHADA dans la structuration de l'environnement des affaires, tout en insistant sur la nécessité d'en assurer une meilleure appropriation par les acteurs juridiques et économiques. Intervenant en qualité de porte-parole de l'association Les Clubs OHADA du Cameroun,

Mlle Samantha NYOLO DE DINKA a réaffirmé l'engagement de l'organisation en faveur de la vulgarisation du droit OHADA et de la formation d'une jeunesse juridique compétente et impliquée.

Prenant la parole en qualité de représentante du cabinet NYEMB, **Me Kelly GOUNOU**, a mis en exergue l'importance des synergies entre milieux académiques et professionnels dans la consolidation d'un droit des affaires crédible et opérationnel. Dans la même dynamique, **Pr Sara NANDJIP MONEYANG**, Vice-doyenne de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'Université de Douala, a souligné le rôle central des institutions universitaires dans la formation des juristes appelés à évoluer dans l'espace OHADA.

Point culminant de cette phase protocolaire, la **remise du drapeau du Cameroun aux délégations participantes**, effectuée par **Pr BEGNI BAGAGNA**, a consacré le lancement officiel du **Concours National des Indomptables de l'OHADA (CNIO)**. Ce geste hautement symbolique marque à la fois l'entrée en compétition des équipes



et la responsabilité qui leur incombe de représenter le Cameroun dans le cadre du parcours menant au Concours International Génies en Herbe OHADA.

Dans la continuité de cette cérémonie, les premières épreuves du CNIO ont été engagées, plongeant les délégations dans un environnement d'évaluation marqué par la rigueur académique et l'esprit de compétition. À travers cette entrée en matière, la première journée a ainsi posé les fondements d'une édition axée sur l'excellence, la discipline intellectuelle et l'engagement des participants.



CONCOURS NATIONAL DES INDOMPTABLES DE L'OHADA

Eliminatoires



Dans le prolongement de la phase inaugurale, les équipes engagées dans le **Concours National des Indomptables de l'OHADA (CNIO)** ont été constituées en délégations représentant chacune une université ou un institut du territoire national. À cet effet, ont pris part à la compétition les équipes de l'**Université de Douala**, de l'**Université Catholique d'Afrique Centrale (UCAC)**, de l'**Université de Garoua**, de l'**Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC)** et de l'**Université de Yaoundé II**, encadrées respectivement par leurs formateurs.

Dès les premières phases éliminatoires, les candidats ont été appelés à se confronter à une série d'épreuves destinées à éprouver l'étendue de leurs connaissances et leurs aptitudes pratiques. Ces épreuves portaient notamment sur la **culture générale**, l'**intégration africaine**, la connaissance des **actes uniformes OHADA**, ainsi que la **maîtrise du système comptable OHADA**, auxquelles se sont ajoutées des épreuves orales de **plaidoiries**.

Ces dernières ont été organisées autour d'un cas pratique préalablement communiqué aux équipes, pour lequel des mémoires avaient été rédigés et soumis en amont au comité scientifique de l'événement.

L'ensemble de ces épreuves a permis d'évaluer, au-delà des connaissances théoriques, la capacité des candidats à structurer une argumentation juridique rigoureuse et à mobiliser les instruments du droit OHADA dans une logique contentieuse.



LA STRUCTURATION DES ÉQUIPES

S'ÉTABLISSAIT AINSI QU'IL SUIIT :



- **Université de Douala** : PENDA NDONGO Catherine, LIMEN TATI Evayick Duamel, MEGNE TEGNO MARIE Esther, FOGANG SOLEFACK MEPACK Fabiola, encadrés par NTSINDA FONE Jean-Pierre ;



- **Université Catholique d'Afrique Centrale (UCAC)** : EBUDE PRISO Morgane Stéria, ZEMSI Joel Philip, NDJEHEMLE LOBE Rony Candyce, NDI FOE Thérèse Michelle, encadrés par TCHOUANKA Emmanuel ;



- **Université de Garoua** : DJONGREBA Adeline, SOULEYMANOU HOUSSEINI, ASSABE NAOMI Ange, encadrés par Dr ABDOUL WAHAB MOUSSA ;



Esprit d'équipe



Excellence académique



Engagement et rigueur



- **Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC)** : AKEH MANTEA ESTELLE, NKOA MAX RODRIGUE, PAMBOU MANFOUMBI ANTA, TCHAMI MENO YANIS, encadrés par HOUMBOSSO MOUSTAPHA ;



Coopération



Connaissance



Intégrité et leadership



- **Université de Yaoundé II** : MAKUNE RUTH MARIE, MAKAM GLADYS, BENEKOUM YVAN DANIEL, AMOUGOU LAZARE STEVY, encadrés par MOUTAPAM MARTIN SYLVERE et MBODOUAN EDIANG ANGE MANUELA.



A l'issue de cette première phases, les équipes des universités de Douala, Garoua, Yaoundé II et l'IRIC se sont qualifiées pour les demi-finales du Concours National des Indomptables de l'OHADA.

9ème
Edition | *Semaine Nationale*
OHADA



JOUR 02

CONFERENCE THEMATIQUE

« *Liberté d'entreprendre et exigences de conformité en droit OHADA : quels équilibres pour un environnement des affaires sécurisé et attractif ?* »



La deuxième journée de la **Semaine Nationale OHADA 2026 (SNO 9)** a constitué un temps fort intellectuel, marqué par la tenue de la conférence centrale consacrée à une problématique au cœur des mutations contemporaines du droit des affaires.

Placée sous la modération de **M. NTSINDA FONE Jean-Pierre**, cette séquence scientifique a donné lieu à des développements successifs qui ont permis d'appréhender, sous des angles complémentaires, les tensions et les interactions entre initiative économique et encadrement normatif.

Madame Esther Natacha NOGA, Manager Gouvernance Juridique et Projets chez **Orange Cameroun**, a centré son intervention sur la structuration concurrentielle du marché et la protection des petites et moyennes entreprises. Son analyse repose sur un postulat clair : la solidité économique d'une entreprise procède avant tout de la qualité de sa gouvernance et de la rigueur de ses mécanismes de conformité. L'intervention a mis en évidence un renversement de perspective, en ce sens que la distinction entre grandes et petites entreprises ne saurait être appréhendée à l'aune du volume d'activité, mais à travers la formalisation des processus internes, la standardisation des pratiques et l'alignement sur les exigences normatives. En filigrane, s'est dégagée l'idée selon laquelle l'absence de structuration expose les entreprises, quelle que soit leur taille, à une vulnérabilité accrue, ce qui confère à la conformité une fonction structurante dans la pérennité des organisations économiques.

Maître Sara Orelie NGO BITANGA, Avocat au Barreau du Cameroun et Managing Partner du Cabinet BITANGA & PARTNERS LAW FIRM, a orienté sa réflexion sur la nature et la portée des exigences de conformité dans l'espace OHADA. Son intervention s'est inscrit dans une lecture systémique du droit harmonisé, en soulignant que l'unification normative opérée par l'OHADA vise à instaurer un environnement juridique prévisible, susceptible de réduire les coûts d'incertitude et de faciliter les investissements transfrontaliers. L'analyse a mis en relief la dualité inhérente à la conformité : d'un côté, une contrainte perçue comme bureaucratique par les opérateurs économiques ; de l'autre, un instrument de régulation garantissant la transparence, la sécurité juridique et la crédibilité des systèmes économiques. La réflexion s'est cristallisée autour d'un enjeu central : celui de la transformation de la conformité en levier d'optimisation des relations entre l'État et le secteur privé, notamment dans l'accompagnement des petites et moyennes entreprises.

Maître NTEPPE Wilfried, Avocat au Barreau du Cameroun et représentant du Cabinet ZANGUE & PARTNERS, a développé une analyse centrée sur la gouvernance des affaires et la lutte contre la fraude et la corruption, en articulant sa réflexion autour de la conciliation entre impératifs de conformité et attractivité économique. L'intervention a mis en lumière une tension structurelle : celle qui oppose, d'une part, la nécessité de renforcer les dispositifs de contrôle et de régulation, et, d'autre part, l'impératif de préserver un cadre favorable à l'investissement. L'approche retenue a privilégié le renforcement de la sécurité juridique et judiciaire comme facteur de rééquilibrage, en ce qu'il permet de garantir la protection des investissements et de consolider la confiance des acteurs économiques. Il en a résulté que la crédibilité des systèmes juridiques, particulièrement dans des environnements exposés aux risques de corruption, constitue une condition déterminante de l'attractivité économique.

La convergence de ces analyses met en évidence une articulation essentielle : loin de s'opposer, la liberté d'entreprendre et les exigences de conformité participent, dans le cadre du droit OHADA, d'un **équilibre structurant**, indispensable à la construction d'un environnement des affaires à la fois compétitif, sécurisé et durable.



CONCOURS NATIONAL DES INDOMPTABLES DE L'OHADA

Demi-finales



Dans la continuité des phases éliminatoires, les **demi-finales du Concours National des Indomptables de l'OHADA (CNIO)** ont constitué un moment décisif de la compétition, marqué par une intensification des exigences académiques et pratiques.

Les équipes encore en lice ont été soumises à une série d'épreuves rigoureuses, couvrant des champs essentiels du droit et de la culture juridique. À ce titre, les candidats ont successivement été évalués à travers des épreuves de **culture générale, d'intégration africaine, de maîtrise des Actes Uniformes OHADA**, ainsi que des **épreuves de plaidoiries**.

Ces dernières, fondées sur un cas pratique communiqué en amont de la compétition, ont permis aux équipes de défendre leurs positions à partir de mémoires préalablement élaborés et soumis au comité scientifique. Les plaidoiries ont ainsi offert un cadre d'évaluation particulièrement exigeant, rapprochant les candidats des conditions réelles de la pratique juridictionnelle.

Au terme de ces confrontations, deux équipes se sont distinguées par la qualité de leurs prestations et la régularité de leurs résultats. En totalisant les meilleurs scores, **l'Université de Douala** et **l'Université de Yaoundé II** ont validé leur qualification pour la finale, consacrant ainsi leur maîtrise des enjeux juridiques et leur excellence argumentative.

Cette étape charnière a ainsi permis de révéler les équipes devant porter les exigences du concours jusqu'à son aboutissement.



JOUR 03

TABLE RONDE

« Formation académique et exigences du marché du travail : enjeux de la professionnalisation et défis de l'insertion des jeunes »



Dans le prolongement des réflexions engagées tout au long de la Semaine Nationale OHADA 2026 (SNO 9), la troisième journée s'est ouverte par une table ronde et s'est affirmée comme un espace de réflexion structurant, au croisement de la théorie juridique et des réalités professionnelles contemporaines.

Les échanges ont permis d'appréhender les mutations affectant les trajectoires d'insertion des jeunes juristes, en mettant en évidence les tensions persistantes entre les logiques académiques et les impératifs économiques.

Monsieur MBALLE Loïc Eloïe, Doctorant, Enseignant-chercheur et Sénateur Jeune, a inscrit son analyse dans une perspective économique de l'entreprise, envisagée comme une entité de production reposant sur la combinaison de facteurs humains et matériels. Dans cette optique, le recrutement s'apparente à un investissement dont

la rentabilité est directement corrélée à la capacité du collaborateur à générer de la valeur. Il en résulte une sélection fondée sur des critères exigeants, articulés principalement autour du niveau de qualification académique et de l'expérience professionnelle. L'analyse a mis ainsi en exergue deux obstacles majeurs à l'insertion des jeunes diplômés : l'inadéquation structurelle entre la formation reçue et les besoins effectifs du marché, ainsi que le déficit d'expérience, perçu comme un facteur d'incertitude pour l'employeur. Dès lors, la constitution progressive d'une expérience, y compris en dehors des cadres strictement académiques, apparaît comme une exigence déterminante.

Monsieur NDONGO ESSOLA Daniel Franck, Manager Organisation Bancaire chez Union Bank of Cameroon Plc, a approfondi cette réflexion en mettant en lumière le décalage persistant entre les compétences théoriques acquises dans les universités et les exigences opérationnelles du monde professionnel.



L'intervention a souligné des insuffisances notables, tant sur le plan technique — notamment en matière de maîtrise des outils numériques et des procédures organisationnelles — que sur le plan comportemental, au regard des attentes relatives à la communication professionnelle, à la gestion du temps et à la rigueur dans l'exécution des tâches. Cette inadéquation trouve son origine dans la lenteur des mécanismes institutionnels de révision des programmes académiques, lesquels peinent à suivre le rythme accéléré des transformations économiques et technologiques. Il en résulte un écart significatif entre les profils formés et les compétences attendues par les employeurs.

La dialectique entre savoir théorique et compétence pratique a été approfondie à travers les interventions conjointes de **Monsieur NDOUMBE NJOUME NASER, Enseignant et Responsable juridique et contentieux**, et de **Docteur NGO NDABTJE Naomie, Enseignante à l'Université de Douala**. Leur analyse a reposé sur une distinction conceptuelle entre le *savoir savant*, constitué de connaissances abstraites, et le *savoir pratique*, entendu comme la capacité à mobiliser ces connaissances dans un contexte opérationnel. Le déséquilibre actuel, caractérisé par une primauté du premier sur le second, engendre un déphasage entre la formation académique et les attentes professionnelles. L'enjeu réside dès lors dans la recherche d'une articulation efficiente entre ces deux dimensions, la compétence juridique résultant précisément de leur interaction.

Professeur MENGUELE Aristide, Enseignant à l'Université de Douala, a inscrit la réflexion dans une perspective socio-juridique plus large, en s'intéressant aux modalités d'accès au premier emploi dans le contexte camerounais. L'analyse a mis en évidence des facteurs structurels, notamment l'ancrage culturel d'une orientation privilégiée vers la fonction publique, souvent qualifié de « fétichisme du matricule », auquel s'ajoute un déficit d'expérience pratique chez les jeunes diplômés. Ces éléments se conjuguent aux mutations technologiques et aux transformations du marché du travail, accentuant les difficultés d'insertion. Face à ces contraintes, l'exigence d'une posture proactive s'impose, reposant sur la diversification des expériences, la valorisation des parcours non conventionnels et la construction précoce d'un projet professionnel structuré.



La convergence de ces analyses met en lumière une exigence fondamentale : **la nécessité d'une reconfiguration des modalités de formation des juristes**, fondée sur une articulation plus étroite entre les institutions académiques et les réalités du marché.

Ainsi comprise, la question de l'insertion professionnelle dépasse le cadre individuel pour s'inscrire dans une problématique systémique, impliquant une transformation des paradigmes de la formation juridique elle-même.

CONCOURS NATIONAL DES INDOMPTABLES DE L'OHADA FINALE



VS



Moment de culmination de la compétition, la finale du **Concours National des Indomptables de l'OHADA (CNIO)** s'est imposée comme l'expression la plus aboutie de l'exigence académique qui a traversé l'ensemble de la Semaine.

À l'issue d'un processus de sélection rigoureux, marqué par des épreuves successives d'une intensité croissante, les délégations de l'**Université de Douala** et de l'**Université de Yaoundé II** se sont hissées au terme de la compétition, consacrant ainsi la régularité de leurs performances et la qualité de leur préparation.

Dans un face-à-face final particulièrement attendu, les équipes ont été appelées à mobiliser, une dernière fois, l'ensemble des ressources intellectuelles acquises tout au long du concours. L'épreuve de **plaidoirie** a offert un cadre d'expression où se sont conjuguées précision du raisonnement juridique, maîtrise des Actes Uniformes et finesse de l'argumentation.

Au-delà de la seule dimension académique, cette finale s'est distinguée par un **niveau de compétition exceptionnel**, qui n'a pas manqué de susciter l'admiration générale. En effet, les candidats ont captivé l'assistance, impressionnant ainsi les spectateurs et les professionnels présents, ainsi que les membres du jury eux-mêmes.

Cette confrontation finale a ainsi révélé, avec éclat, la profondeur des compétences et la maturité intellectuelle des participants.

Au terme de cet exercice, l'**Université de Douala** a été sacrée **vainqueur de la neuvième édition**, tandis que l'**Université de Yaoundé II** s'est illustrée en qualité de finaliste, confirmant la solidité et la constance de son parcours.

Plus qu'un simple résultat, cette finale consacre la réalité de l'émergence d'une génération de juristes formés à l'exigence, à la rigueur intellectuelle et à la maîtrise des instruments du droit OHADA. Elle vient ainsi consacrer l'esprit du CNIO, véritable **creuset d'excellence et de professionnalisation de la jeunesse camerounaise**.

REMISE DES PRIX ET DISTINCTIONS

INSTANCE DE RECONNAISSANCE INDIVIDUELLE ET
COLLECTIVE DES PERFORMANCES ET DU TALENT

CONCOURS NATIONAL DES INDOMPTABLES DE L'OHADA FINALE



La cérémonie de remise des prix et distinctions est intervenue comme l'ultime séquence institutionnelle de la Semaine Nationale OHADA 2026 (SNO 9), consacrant, dans un cadre solennel, l'ensemble des performances enregistrées au cours de la compétition.

Ce moment de reconnaissance officielle a permis de primer la qualité de l'argumentation et le niveau d'engagement dont ont fait preuve les candidats tout au long du **Concours National des Indomptables de l'OHADA (CNIO)**. Il s'est ainsi agi, au-delà de la simple proclamation des résultats, de consacrer leurs parcours le long de la compétition.

LES DISTINCTIONS ONT ÉTÉ ATTRIBUÉES COMME SUIT :



Plaideur d'or : LIMEN TATI Evayick Duamel,
Université de Douala



Plaideur d'argent : NGONDA KIKEOE ELISE
La Fortune, Université de Garoua



Plaideur de bronze : MEGNE TEGNO MARIE
Esther, Université de Douala



Meilleure équipe : Université de Douala



Deuxième meilleure équipe :
Université de Yaoundé II



Prix spécial SYSCO : Université de Garoua



Meilleur mémoire : Université de Yaoundé II



Meilleur encadreur : TCHOUANKA Emmanuel,
Université Catholique d'Afrique Centrale



Prix Quiz en ligne : DJAMAL Mahamat Tahir,
Université de Douala



Dans le prolongement de cette séquence, et conformément aux exigences du parcours compétitif, une équipe a été désignée pour représenter le Cameroun au **Concours International Génies en Herbe OHADA (CIGHO)**, prévu en septembre 2026 à Lomé (TOGO).



CETTE ÉQUIPE EST COMPOSÉE DE :

- **LIMEN TATI** Evayick Duamel,
- **MAKAM** Gladys,
- **ASSABE** Naomi Ange, et
- **MEGNE TEGNO** Marie Esther.



Ladite équipe est confiée à Mlle Samantha NYOLO, encadreur désignée de l'équipe du Cameroun à la 17ème édition du CIGHO, lequel se tiendra à Lomé (TOGO).



La transmission officielle du **drapeau du Cameroun** à cette équipe a constitué un moment hautement symbolique, marquant à la fois l'aboutissement de leur parcours au niveau national et l'ouverture vers une nouvelle responsabilité à l'échelle internationale : celle de porter les couleurs du Cameroun et de défendre, au-delà de ses frontières, l'excellence de sa jeunesse juridique.

Par cette cérémonie, la Semaine Nationale OHADA 9^{ème} édition (SNO 9) s'est conclue sur une note de reconnaissance institutionnelle forte, réaffirmant son ambition de promouvoir une culture d'exigence et de contribuer à l'émergence d'une élite juridique engagée dans le rayonnement du droit OHADA.

MOTS MÊLÉS SPÉCIAL OHADA

Nota : Dans une volonté d’allier rigueur intellectuelle et moment de détente, cette rubrique propose aux lecteurs une activité ludique autour des concepts clés du droit OHADA, tels qu’ils ont été abordés au cours de la Semaine Nationale OHADA 2026.

À travers cet exercice, il est offert l’occasion de revisiter, de manière interactive, les principales notions juridiques ou non ayant structuré les échanges et les travaux de cette neuvième édition de la SNO.

O H A D A J U R I D I Q U E E N T R E P R E N D R E
C I G H O S E C U R I T E R E G U L A T I O N X C
A C T E S U N I F O R M E S G O U V E R N A N C E I
N A T I O N A L E L I B E R T E T R A N S P A R C E
S E M A I N E P R E V I S I B I L I T E D R O I T A
M A R C H E E N T R E P R I S E C O N F O R M I T R
A R B I T R A G E M E D I A T I O N I N T E G A T I
C O N T E N T I E U X A F R I C A A I E E U N S S E
H A R M O N I A T O L D P R S S R R I I S A T I O N
E X C E L L E N C E E C O N O M I E G I G H O D E F
S N O J U R I D I Q U E G O U V E R N A N C E O H A
S E C U R I T E L I B E R T E D R O I T N A I O N E
P R E V I S I B I L I T E I N T E T O H A I P I O N E
E N T R E P R E N D R E M E D I A I O N C I G H X
T R A N S P A R E N C E H A R M O N I S A T I O N Y

LISTE DES MOTS À TROUVER

- | | | |
|------------------|------------------|------------------------|
| • OHADA | • JURIDIQUE | • INTEGRATION |
| • SEMAINE | • GOUVERNANCE | • AFRICAINE |
| • NATIONALE | • REGULATION | • HARMONISATION |
| • SNO | • TRANSPARENCE | • PREVISIBILITE |
| • CIGHO | • INVESTISSEMENT | • DROIT |
| • ACTESUNIFORMES | • MARCHÉ | • ECONOMIE |
| • CONFORMITE | • ENTREPRISE | • PROFESSIONNALISATION |
| • LIBERTE | • CONTENTIEUX | • JEUNESSE |
| • ENTREPRENDRE | • ARBITRAGE | • EXCELLENCE |
| • SECURITE | • MEDIATION | |

PHOTO THEQUE

Retrouvez en images les moments forts de la Semaine Nationale OHADA 2026 (SNO 9) : échanges, compétitions, distinctions et célébrations.



PHOTOTHEQUE

Retrouvez en images les moments forts de la Semaine Nationale OHADA 2026
(SNO 9) : échanges, compétitions, distinctions et célébrations.



REMERCIEMENTS

La Semaine Nationale OHADA (SNO) exprime sa profonde gratitude à tous ses partenaires, sponsors et établissements représentés pour leur soutien constant et leur engagement en faveur du droit des affaires en Afrique.

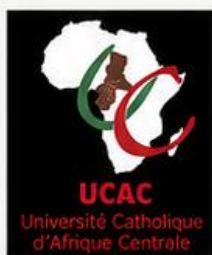


PARTENAIRES ET SPONSORS

- Cabinet ZANGUE & Partners
- Cabinet NYEMB
- Cabinet CHAZAI WAMBA
- Cabinet BITANGA & PARTNERS
- Association pour l'Unification en Afrique du Droit des Affaires (UNIDA)

ETABLISSEMENTS REPRESENTES

- INSTITUT DES RELATIONS INTERNATIONALES DU CAMEROUN (IRIC)
- UNIVERSITE CATHOLIQUE D'AFRIQUE CENTRALE (UCAC)
- UNIVERSITE DE DOUALA (UDO)
- UNIVERSITE DE GAROUA (UGA)





COMITÉ D'ORGANISATION-SON9

M.Charles Adolphe **NJOUME MBONGA**, Project Manager (PM)

M.Djamal **Mahamat Tahir**, Project Manager Adjoint en charge du Secrétariat exécutif (PMA)

M.Franck Emmanuel **BAKILIS**, Responsable Relations Publiques (RP)

Mme Samantha **NYOLO**, Responsable Cellule Scientifique

Mme Anasthasie **ATOUABE BOLKO**, Responsable Cellule Communication (CELCOM)

Mme Océane **Demanou**, Responsable Logistique

Mme Rose Lumière **NGO NGWEM**, Responsable Gastronomie

COORDINATION GÉNÉRALE

M. Franck Emmanuel BAKILIS
Project Manager Newsletter LCOC
Tél : +237 695 65 40 43
ebakilis3@gmail.com
newsletterslcoc@gmail.com

M. Arsène Job PENNTA
Project Manager Adjoint Newsletter LCOC
Tél : +237 699 56 21 69
arsenepennta7@gmail.com

SUPERVISION GÉNÉRALE

Me Patrick LIBAM MOUTNGUI
Président Exécutif LCOC
Tél : +237 699 09 10 26
patricklibam.m@gmail.com
lesclubsohadaducameroun@gmail.com

Mme Boureïdah MOUNCHILI MOULIOM
Vice-Présidente Exécutive LCOC
Tél : +237 656 56 38 20
boureidahzenab@yahoo.com